



Le 30 JANVIER 2024

COMMUNIQUE AUX PARENTS

Sainte-Marie, le 30 janvier 2024

Perturbation du fonctionnement des écoles

En réponse à un préavis de grève prévu pour le jeudi 1er février 2024, la Ville de Sainte-Marie souhaite informer les parents d'élèves d'un risque élevé de perturbations dans le fonctionnement des écoles.

En raison d'un nombre significatif d'enseignants ayant exprimé leur intention de participer à la grève, les services scolaires seront affectés et fonctionneront de manière réduite. Un service minimum, incluant la garderie, sera toutefois assuré, et le service de restauration scolaire sera maintenu.

Invitons les parents d'élèves des écoles maternelles et élémentaires à prendre contact avec les établissements de leurs enfants pour obtenir des informations actualisées et des recommandations spécifiques.